

Rapport de la vingtième réunion du Sous-comité du Programme du Comité régional

Ouverture de la session

1. Le Sous-comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale a tenu sa vingtième réunion le 17 juillet 2024 sous forme virtuelle à l'aide de la technologie de vidéoconférence. Des experts désignés par les États Membres pour siéger au sein de ce Sous-comité sur une période de deux ans, ainsi que des membres du personnel de l'OMS, ont assisté à la réunion. L'ordre du jour et la liste des participants sont joints en Annexes 1 et 2 respectivement.

2. Les objectifs de la réunion ont été présentés, le principal étant de passer en revue les dispositions prises pour la soixante et onzième session du Comité régional, y compris les initiatives et les plans stratégiques clés, le projet d'ordre du jour et de programme pour la session, ainsi que plusieurs points connexes concernant des questions relatives aux organes directeurs. Les membres du Sous-comité ont également été invités à commenter les projets de documents techniques et de résolutions les plus récents.

Le point sur les initiatives stratégiques

3. Le Sous-comité a reçu une mise à jour de la Directrice régionale sur les progrès réalisés dans l'élaboration de ses trois initiatives phares pour la Région. Il a été expliqué que ces initiatives phares étaient conçues pour être intégrées dans un ensemble ou un système cohérent d'instruments stratégiques clés qui orientent l'action en matière de santé aux niveaux mondial, régional et à l'échelle des pays – des objectifs de développement durable et leurs cibles, aux stratégies et plans de travail régionaux, plans de travail nationaux et plans sanitaires propres aux pays, en passant par le nouveau programme général de travail de l'OMS (quatorzième PGT). Ces initiatives phares sont censées venir compléter ces instruments en accélérant l'action dans trois domaines clés : l'élargissement de l'accès équitable aux médicaments, aux vaccins et au matériel médical dans la Région ; le renforcement des personnels de santé ; et la prise en compte des questions liées à l'usage de substances psychoactives. L'élaboration de ces initiatives est à un stade avancé ; des notes de synthèse ont été préparées, identifiant les objectifs, les priorités d'action et les résultats escomptés pour chaque initiative. Ces documents ont été partagés avec le Sous-comité pour obtenir l'avis de ses membres, et il a été proposé que les versions finales soient envoyées aux États Membres suffisamment de temps avant la session ministérielle prévue pour examiner les initiatives phares le 14 octobre.

4. En outre, il a été expliqué qu'un plan stratégique régional était en préparation pour guider la mise en œuvre du quatorzième PGT dans la Région. Ce plan fournira un cadre global de haut niveau pour l'action de l'OMS dans la Région, en complément des initiatives phares, tout en permettant suffisamment de souplesse pour s'aligner sur les priorités convenues de chaque pays. À l'instar du quatorzième PGT, le plan précisera des objectifs mesurables et quantifiables ainsi que les résultats escomptés afin de garantir que l'action de l'OMS soit axée sur les résultats et pour renforcer la responsabilisation et la transparence. Il a été proposé de présenter le plan aux États Membres durant la session du Comité régional.

Décisions et commentaires du Sous-comité du Programme

5. **Le Sous-comité a pris note des progrès réalisés dans le cadre des trois initiatives phares et a demandé qu'elles soient développées davantage et présentées au Comité régional lors de sa prochaine session.** Les membres du Sous-comité ont fait des commentaires sur chaque initiative pour prise en compte par les équipes techniques concernées. **Ils ont accueilli favorablement la proposition de créer un plan stratégique opérationnel pour guider la mise en œuvre du quatorzième PGT dans la Région.**

Ordre du jour et programme provisoires de la soixante et onzième session du Comité régional

6. Les grandes lignes actualisées de l'ordre du jour et du programme provisoires de la soixante et onzième session du Comité régional ont été présentées au Sous-comité du Programme. Il a été expliqué qu'une version du projet d'ordre du jour a été envoyée aux États Membres plus tôt que les années précédentes afin de leur laisser davantage de temps pour formuler leurs commentaires. Plusieurs propositions d'ajout de points à l'ordre du jour ont été reçues : Bahreïn et Oman ont proposé d'inclure un point sur la prévention et la maîtrise des maladies à transmission vectorielle, avec un accent particulier sur la dengue ; Oman a également proposé d'inclure des points sur l'assurance maladie et sa réglementation, l'encadrement de la médecine alternative et complémentaire, et la coopération régionale sur les toxines chimiques et l'exposition à ces substances ; et la Palestine a proposé d'inclure un rapport sur la situation sanitaire et humanitaire en Palestine dans le cadre de la session statutaire de mise à jour sur les situations d'urgence.

7. Plusieurs autres points seront inscrits à l'ordre du jour en tant que mesures de suivi convenues lors des réunions des organes directeurs mondiaux de l'OMS. Parmi ces points, l'on peut notamment citer : le quatorzième PGT ; le financement durable et le cycle d'investissement de l'OMS ; le processus de désignation et de nomination des directeurs régionaux ; le processus de prise en compte et d'examen des allégations potentielles contre des directeurs généraux de l'OMS et le changement climatique et la santé. Le Sous-comité a reçu des informations détaillées sur plusieurs de ces points.

8. En outre, le Secrétariat a proposé une nouvelle table ronde sur l'intelligence artificielle pour réaliser la couverture sanitaire universelle et la sécurité en matière de santé.

9. Le Sous-comité a reçu des informations actualisées sur les dispositions prises pour deux événements précédemment convenus qui se tiendront en marge de la session du Comité régional, à savoir un événement spécial sur le cycle d'investissement de l'OMS et un événement parallèle sur l'impact des sanctions économiques sur la santé. Des projets de notes de synthèse pour ces événements, ainsi que pour l'événement parallèle proposé sur l'intelligence artificielle, ont été communiqués. Par ailleurs, les versions non définitives des documents techniques préparés pour le Comité régional et les projets de résolution associés ont été partagés. Les membres ont été encouragés à transmettre tout commentaire supplémentaire au Secrétariat par courriel au cours du mois de juillet. En outre, l'identité visuelle de la session du Comité régional a été présentée.

Décisions et commentaires du Sous-comité du Programme

10. Lors de l'examen des propositions, le Sous-comité a noté que le projet d'ordre du jour et de programme de la session du Comité régional étaient déjà très chargés. Il conviendrait de consacrer du temps aux points pour lesquels les organes directeurs mondiaux de l'OMS ont adopté des résolutions ou des décisions nécessitant un suivi de la part du Comité régional. Conscient de ces contraintes, **le Sous-comité a accepté d'inclure la proposition de mise à jour spéciale sur la situation sanitaire en Palestine et la table ronde sur l'intelligence artificielle. Il a également été convenu d'inclure un événement parallèle sur une approche intégrée de la prévention et de la maîtrise des maladies à transmission vectorielle, avec un accent particulier sur la dengue.**

11. **Il a été suggéré que la réglementation des médecines alternatives et complémentaires et la coopération régionale sur les toxines chimiques et les expositions à ces substances soient incluses dans la liste des sujets susceptibles d'être inscrits à l'ordre du jour de la soixante-douzième session du Comité régional en 2025**, dont l'ordre du jour provisoire sera discuté par le Sous-comité en février 2025. À cet égard, il a également été noté qu'un document technique complet sur la dengue et les maladies à transmission vectorielle dans la Région pourrait être proposé au Sous-comité en février 2025.

12. **Le Sous-comité a demandé que de plus amples détails concernant le processus de nomination des directeurs régionaux et le processus pour traiter les éventuelles allégations à l'encontre de directeurs généraux de l'OMS, et pour enquêter à leur sujet soient communiqués aux États Membres en temps utile avant la session du Comité régional**, afin de faciliter la consultation et le retour d'information demandé par les organes directeurs mondiaux de l'OMS.

Participation d'observateurs à la session du Comité régional

13. Le Sous-comité a été informé de la demande officielle soumise par la Fédération de Russie en vue de participer au Comité régional en qualité d'observateur. Il a été noté qu'un État Membre de l'OMS d'une autre région qui se joint à la session du Comité régional en qualité d'observateur pourra participer à toutes les réunions ouvertes, mais pas aux sessions à huis clos. Les observateurs peuvent soumettre des déclarations écrites (conformément aux exigences établies) ou faire des déclarations orales (avec l'autorisation du Président), mais n'ont pas le droit de vote. Historiquement, quatre États Membres ayant des liens étroits avec la Région ont participé aux sessions en tant qu'observateurs. Il appartiendra au Comité régional de décider d'accéder ou non à la demande de la Fédération de Russie.

14. Le Sous-comité a également été informé des dispositions prises pour l'accréditation des acteurs non étatiques afin qu'ils puissent participer à la session du Comité régional en tant qu'observateurs. Il a été expliqué que le Secrétariat a appliqué la procédure établie par le Comité régional dans le cadre de la résolution EM/RC67/R.5 en octobre 2020, mais conformément au calendrier accéléré qui avait été convenu par le Sous-comité lors de sa dix-neuvième réunion en février. Les entités non étatiques qui ont participé aux récentes sessions du Comité régional ont été passées en revue et treize entités ont été identifiées comme ayant besoin d'une accréditation pour participer aux prochaines sessions du Comité régional. Ces entités ont été invitées à présenter une demande d'accréditation et quatre d'entre elles se sont exécutées. Les candidatures ont été examinées par le Secrétariat et ont été communiquées au Sous-comité.

Décisions et commentaires du Sous-comité du Programme

15. Le Sous-comité a pris note de la demande de la Fédération de Russie et a convenu qu'elle devrait être soumise à l'examen du Comité régional lors de sa prochaine soixante et onzième session en octobre 2024. Il a recommandé qu'une communication préalable soit effectuée avec les États Membres de la Région pour faciliter la prise en compte de la question.

16. Le Sous-comité a également pris note des demandes de participation des quatre entités au Comité régional en tant qu'acteurs non étatiques accrédités, et a approuvé l'examen de ces demandes par le Comité régional.

Clôture de la session

17. Après avoir remercié les membres du Sous-comité du Programme pour leur attention et leurs observations constructives, ainsi que le Bureau régional pour son soutien, le Président a levé la session.

Annexe 1. Ordre du jour

1. Séance d'ouverture
2. Adoption du programme provisoire
3. Le point sur l'évolution des initiatives phares de la Directrice régionale
4. Le point sur le plan stratégique opérationnel régional
5. Grandes lignes de l'ordre du jour et du programme provisoires de la soixante et onzième session du Comité régional, y compris les propositions de sujets supplémentaires
6. Proposition de la Fédération de Russie de participer au Comité régional en qualité d'État Membre observateur
7. Préparatifs pour l'événement spécial sur l'impact des sanctions économiques
8. Préparation d'un événement spécial sur le cycle d'investissement de l'OMS pendant la session du Comité régional
9. Demandes d'accréditation soumises par quatre entités en vue d'assister au Comité régional
10. Sujets soumis au Comité régional par les organes directeurs mondiaux de l'OMS : processus de désignation et de nomination des directeurs régionaux et processus pour traiter les éventuelles allégations à l'encontre de directeurs généraux de l'OMS, et pour enquêter à leur sujet.
11. Séance de clôture

Annexe 2. Liste des participants*Membres du Sous-comité du Programme*

Bahreïn	S.E. Dre Samya Ali Bahram
Iran (République islamique d')	Dr Nicknam Mohammad Hossein
Iraq	Dr Riyadh Abdul Amer Al-Hilfi*
Jordanie	S.E. Dr Raid Anwar Al Shboul*
Koweït	Dr Al-Munther Al-Hasawi
Liban	Mme Hilda Harb
Maroc	M. Abdelouahab Belmadani*
Tunisie	Dr Chekib Zedini

(*Excusé(e))

Observatrice :

Qatar	S.E. la Dre Hanan Mohamed Al Kuwari
-------	-------------------------------------

Secrétariat de l'OMS

Dre Hanan Balkhy	Directrice régionale
Dre Sussan Bassiri	Directrice, Fonctions institutionnelles
Dre Rana Hajjeh	Directrice de la gestion des programmes, Directrice, CSU/Lutte contre les maladies transmissibles (DCD) par intérim
Dr Adham Rashman Ismail Abdel Moneim	Chef de Cabinet (CdC) par intérim
Dr Mohamed Abdi Jama	Conseiller principal (Stratégie)
Dr Rick Brennan	Directeur, Département des Situations d'urgence sanitaires (WHE)
Dr Asmus Hammerich	Directeur, Couverture sanitaire universelle (CSU)/Maladies non transmissibles et Santé mentale (NMH)
Dr Hamid Syed Jafari*	Directeur, Éradication de la poliomyélite (POL)
Dr Awad Mataria	Directeur, CSU/Développement des systèmes de santé (UHS)
Dr Arash Rashidian	Directeur, Science, information et diffusion des savoirs (SID)

M. Omid Mohit	Responsable technique principal, Communications, Mobilisation des ressources et Partenariats (CRP)
M. Amr El Tarek	Conseiller régional, Planification, budget, suivi et évaluation
M. Tobias Boyd	Responsable, Publications, conception rédactionnelle et graphique
M. Amarnath Das	Responsable régional de la vérification de la conformité et de la gestion des risques
Mme Samah Abdel Aziz	Fonctionnaire, Organes directeurs
Dr Nasim Pourghazian	Fonctionnaire technique
Mme Hala El-Shazly	Fonctionnaire administratif
Mme Hayet Souissie	Attachée de liaison en charge du protocole
M. Ahmed Shokry	Assistant du Service d'assistance informatique
M. Seif Tageldin	Spécialiste de la gouvernance